

Observation n°234 du 14/04/2023

Monsieur le commissaire enquêteur

Je suis opposée à ce projet de 6 éoliennes sur la commune de Doussay en raison notamment de l'impact néfaste qu'elles pourraient occasionner sur l'avifaune patrimoniale de ce territoire.

La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) rappelle dans son dernier rapport de 2022 que plusieurs espèces d'oiseaux remarquables ont été observées sur l'aire d'étude immédiate (AEI) du projet, notamment des rapaces (sensibles à l'éolien) et deux espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » : le Busard cendré et l'Oedicnème criard.

Par ailleurs, depuis le démarrage de ce projet, la zone dans laquelle il se situe a été classée ZNIEFF de type1 (Plaine de Doussay), c'est-à-dire « espace homogène écologiquement, défini par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional ». Ce classement est notamment dû à la présence sur cette zone de l'outarde canepetière, espèce dont les effectifs sont en grand danger.

Il est à noter que l'AEI du projet est située à proximité (3 km) de la zone de protection spéciale (ZPS), site Natura 2000 Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois (au titre de la Directive Oiseaux). Cette ZPS, selon sa description, « accueille des populations, majeures à significatives, pour 17 espèces d'intérêt européen (15 nicheuses et 2 hivernantes) ; elle est tout particulièrement essentielle pour la reproduction de l'outarde canepetière et de l'oedicnème criard, mais aussi du bruant ortolan, des busards cendrés et Saint-Martin, ainsi que pour le faucon émerillon en hiver ; le site est un des 6 secteurs de plaines céréalières à outarde canepetière désignées comme ZPS en Poitou-Charentes, il accueille près du quart de la seule population migratrice d'outarde d'Europe de l'Ouest».

La proximité de cette ZPS amène la MRAe à relever que, même si l'Outarde canepetière n'a pu être observée sur l'AEI lors de l'étude de 2021, il est indispensable de prendre en compte sa présence potentielle au niveau du site du projet.

Afin de préserver cette avifaune si précieuse, je vous remercie de donner un avis défavorable à ce projet.